



POUR LES DÉCHETS VERTS , JE PENSE QUE C'EST UN NON SENS DE LES METTRE DANS DES BENNES ET DE LES TRANSPORTER AILLEURS.

Il n'y a malheureusement pas de demande pour ce genre de matériaux actuellement. Il y a environ 2000 to de déchets verts produits chaque année et je ne vois pas comment la commune pourrait disposer de terrains privés pour épandre de tels matériaux. Ce procédé est aussi lié à des nuisances comme l'odeur de compost. Je dirai que l'effort doit être fait par ceux qui les produisent et c'est à eux de trouver des solutions. Le rôle de la commune est de proposer une solution, celui du citoyen de voir s'il existe une autre légale et plus avantageuse pour lui